L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX : rue de Chartres No 79, entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 18 NOVEMBRE 1865

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI MATIN, 18 NOVEMBRE.

La France de la Nlle-Orléans.

Composition définitive du 26 novembre 1865.

Les manuscrits, propositions &c, à la France de la Nlle-Orléans, doivent être adressés au chef-lieu d'un canton.

TARIF D'ABONNEMENT :

	1 Année	6 mois	3 mois	12 mois
Un canton	12 00	6 00	3 00	24 00
Deux "	20 "	10 "	5 "	36 "
Trois "	28 "	14 "	7 "	48 "
Quatre "	36 "	18 "	9 "	60 "
Cinq "	44 "	22 "	11 "	72 "
Six "	52 "	26 "	13 "	84 "
Sept "	60 "	30 "	15 "	96 "
Huit "	68 "	34 "	17 "	108 "
Neuf "	76 "	38 "	19 "	120 "
Dix "	84 "	42 "	21 "	132 "
Onze "	92 "	46 "	23 "	144 "
Douze "	100 "	50 "	25 "	156 "
Treize "	108 "	54 "	27 "	168 "
Quatorze "	116 "	58 "	29 "	180 "
Quinze "	124 "	62 "	31 "	192 "
Vingt "	172 "	86 "	43 "	1200 "

Les annonces judiciaires, locales, tous les deux jours, paieront les deux tiers des taux ci-dessus.

Les annonces judiciaires, locales, tous les deux jours, paieront les deux tiers des taux ci-dessus.

Les annonces en sus, dans la page éditoriale, paieront 20 la ligne par mois.

Les annonces judiciaires, placées à tour de rôle dans les différentes parties du journal, paieront 1 50 le carré, pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces judiciaires de la page éditoriale paieront 2 00 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces durant, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces judiciaires, tel escompte dont il sera convenu avec elles ; pourvu que, dans aucun cas, cet escompte ne dépasse 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents ante la ligne pour chaque insertion. Néanmoins, les annonces ayant rapport aux réclames le même escompte que sur leurs annonces.

Toute annonce immédiate doit être payée d'avance.

Les sociétés des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyées à la fin de chaque mois.

G. P. WEBBE & Co., *Abeille de la N. O.*
A. M. HOLBROOK, *Propriétaire* "
J. O. NIXON, *Crescent* "
WM H. C. KING & Co., *Times* "
EDWIN L. JEWELL, *Southern Star.*

☞ Les dames peuvent s'assurer que les souliers qui se vendent au No 56 de la rue du Camp sont d'excellente qualité et coûtent moins cher que dans aucun autre magasin de la ville.

Pour le Havre des arrivages et des départs, celle des importations, exportations et consignations, et ce qui concerne le mouvement de port en général, voir la partie anglaise.

ANNONCES

Sur la deuxième Page.

On trouvera désormais à la deuxième page de l'*Abeille* toutes les annonces de ventes à l'encan et de ventes judiciaires, ainsi que les avis du shérif et des cours.

En à la troisième page, nombre d'annonces.

FEUILLETON.

Pour le feuilleton, voir la deuxième page.

Ventes à l'encan de ce jour.

Pour l'heure et les détails, voir nos annonces.

Par le Shérif—à la Bourse des Négociants et des Encaisseurs, le poêlerie mexicaine Hesqueta Cuatry, de 24 tonneaux. Aussi, un terrain au faubourg Franklin, Troisième District, avec une maison basse, à l'encoignure des rues Champ-Elysées et Urquhart.—Une certaine portion de terre située dans l'îlet borné par les rues Julia, St-Charles, St-Joseph, et Carondelet, avec bâtisses et améliorations, faisant face à la rue Julia; la moitié indivise d'un terrain contigu.

Par G. de Forest—à la Bourse des Négociants et des Encaisseurs, deux terrains se touchant, rue Ste-Anne, entre Rocheblave et Tonti. Un terrain face à la rue Poste, une petite maison.

Par R. Gelpach—à la Bourse des Négociants et des Encaisseurs, un lot de terre, dans le Troisième District, face à la rue Marigny, avec la moitié de la maison de briques et de la cuisine; un lot de terre face à la rue Mandeville avec une maison en bois, et cinq lots de terre dans le même District. Une belle propriété située sur les rues Claiborne et une autre rue de Philippe, une propriété rue Dauphine, entre Robertson et Claiborne, un magnifique terrain d'encoignure sur la rue Claiborne, une propriété rue des Ursulines, entre Johnson et Calvat.

Par R. Gutierres—à la Bourse des Négociants et des Encaisseurs, une propriété de valeur dans le faubourg Tremé, face à la rue Ste-Anne.

Par Rodigas & Von Zinkes—à la Bourse des Négociants et des Encaisseurs, positivement et sans réserve, un terrain avec toutes les améliorations qui y ont été faites, comprenant une grande maison cottage, face à la rue des Français, Troisième District.

Par C. A. Loubat—à la salle de vente, rue Conti, 29 et 25, entre Chartres et Levée, lait condensé, langues fumées, savons, fromage.

Par Vincent & Co—à leur salle d'encan, 460 lots de marchandises sèches, étrangères et du pays.

Par E. Roger & Co—à leurs salles d'encan, 350 cannes de bottes, souliers et brodequins.

Par John C. Bloton—38 rue Bienville, marchandises sèches, habillements et chapeaux.

Par F. Fernandez—à son magasin d'encan, marchandises sèches, bas chaussons, chemisettes, couvertures de laine, meubles, &c.

Par J. B. Cousot, au coin de Passage de la Bourse et de la rue Conti, meubles, tapis de Bruxelles, pianos Pleyel, &c.

Par J. F. Boisseau, au No 52 de la rue Gravier, pianos d'armée et marchandises diverses.

Par Vincent & Co, au No 16 de la rue de Chartres, chemises toile extra fines, flanelles.

Par D. E. Huyghe, au No 47 de la rue des Magasins, café, moulin à coton et balances.

Les données de l'expérience.

On classe parmi les bienfaiteurs de l'humanité les grands penseurs qui, devançant leur siècle, ont jeté dans le monde une de ces idées lumineuses qui éclairent les générations et leur font faire un pas en avant sur la route du progrès. Mais cette intuition de l'avenir qui jaillit du cerveau d'un homme de génie n'est en réalité que l'effet d'études patientes sur l'histoire des temps passés, et le résultat d'observations impartiales des événements contemporains. En regard de ces esprits éminents, si vous placez des hommes au jugement étroit, ne se laissant guider que par une idée préconçue, dont ils tirent des déductions passionnées sans tenir aucun compte des enseignements de l'histoire ni des données fournies par l'expérience de leur propre siècle, alors vous avez des fanatiques qui prétendent bien aspirer à jouer le rôle de prophètes ou de mauveurs de genre humain, mais qui constituent en réalité les pires ennemis que puisse avoir la cause du progrès et de la civilisation. Leur point de départ étant faux, leurs conclusions, si hâtivement déduites qu'elles puissent paraître, ne font que les écarter de plus en plus de la vérité. Ils sèment l'erreur dans les populations, et celles-ci, au lieu des bienfaits promis, ne récoltent que calamités, que misères et que ruines.

C'est à cette dernière classe de prédicateurs qu'appartient un des principaux chefs du parti radical, M. Charles Sumner, sénateur du Massachusetts. Il ne se contente pas de réclamer le droit de suffrage pour les nègres en vertu de la théorie égalitaires qui ne repoussent que sur une pétition de principes et admettent comme prémisses précisément ce qui est à démontrer. Il prétend encore cette mesure comme le remède à tous les maux, comme la panacée universelle qui doit fermer les plaies encore saignantes de la nation, et, considérant le Sud comme un patient récalcitrant, il cherche à lui persuader que c'est pour son bien qu'il veut lui imposer cette médecine répugnante de l'égalité des races.

Voici un passage d'une lettre adressée par lui de Boston le 29 octobre au New York Independant :

L'égalité des droits pour tous les citoyens, sans aucune distinction, est la seule mesure de salut du pays. Notre nouvelle opinion, rien n'est plus simple et plus logique que cette égalité : elle est une loi morale et un instinct de conservation. Si l'Union sombre à ce devoir aujourd'hui elle tombera à ce devoir aujourd'hui elle tombera, et, si elle tombe dans la position, ses intérêts vont compromis sans grande solution cottage, face à la rue des Français, Troisième District.

Par C. A. Loubat—à la salle d'encan, rue Conti, 29 et 25, entre Chartres et Levée, lait condensé, langues fumées, savons, fromage.

Par Vincent & Co—à leur salle d'encan, 460 lots de marchandises sèches, étrangères et du pays.

Par E. Roger & Co—à leurs salles d'encan, 350 cannes de bottes, souliers et brodequins.

Par John C. Bloton—38 rue Bienville, marchandises sèches, habillements et chapeaux.

Par F. Fernandez—à son magasin d'encan, marchandises sèches, bas chaussons, chemisettes, couvertures de laine, meubles, &c.

Par J. B. Cousot, au coin de Passage de la Bourse et de la rue Conti, meubles, tapis de Bruxelles, pianos Pleyel, &c.

Par J. F. Boisseau, au No 52 de la rue Gravier, pianos d'armée et marchandises diverses.

Par Vincent & Co, au No 16 de la rue de Chartres, chemises toile extra fines, flanelles.

Par D. E. Huyghe, au No 47 de la rue des Magasins, café, moulin à coton et balances.

LA QUESTION MEXICAINE.

Une dépêche du *Times* de Londres a donné lieu de se côté de l'Océan à beaucoup de commentaires. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans la *France* du 13 octobre :

Le *Times* a publié, dans la seconde édition de son numéro de samedi, une dépêche particulière qui, adressée à Paris au journal le *Temps*, et à la *Gazette de Cologne*, par voie télégraphique, a produit en Angleterre et sur le continent une certaine émotion.

Cette dépêche est ainsi conçue :

"Le gouvernement des Etats-Unis ayant appris, par son consul d'Alexandrie, que le gouvernement français levait des troupes notre pour les envoyer en aide à Maximilien, déclare qu'il ne *peut souffrir* le débarquement de ces troupes au Mexique, et qu'une plus longue intervention de la France dans les affaires de ce pays pourrait amener un malentendu entre les deux gouvernements."

Il n'y a pas un mot d'exact dans les allégations du correspondant du *Times*. Le gouvernement français ne poursuit à Alexandrie aucune négociation pour l'envoi de troupes égyptiennes au Mexique, et le cabinet de Washington n'a pu prendre aucune décision sur un fait qui n'existe pas.

L'attitude des Etats-Unis vis-à-vis de la France ne permet pas d'attribuer au président Johnson les sentiments que la dépêche du *Times* lui fait supposer. L'opinion publique dans l'Amérique du Nord, surtout depuis les derniers échecs de Juarez, devient de plus en plus favorable à la reconnaissance du Mexique.

Un certain nombre de journaux anglais ont tiré grand bruit de la nouvelle mise en circulation par le *Times*, et en ont tiré prétexte pour faire article à sensation sur l'imminence d'une lutte entre les Etats-Unis et la France. Ces chimériques confrères ne seraient peut-être pas fâchés, en présence des difficultés qui ont surgi entre l'Angleterre et l'Amérique du Nord, au sujet des indemnités réclamées par le gouvernement américain, de nous voir aussi engagés dans un conflit avec ce dernier. Tout nous interdit de leur prêter qu'il en serait pour leurs frais d'imagination.

La *Constitutionnel* cite quelques extraits des journaux de Londres :

L'*International* nous apporte aujourd'hui le texte d'une dépêche publiée par le *Ledger*, de Philadelphie, dépêche à laquelle on attribuait dans cette ville un caractère semi-officiel.

Cette dépêche, après avoir constaté l'état désespéré du parti juriste, se termine en ces termes :

"La politique du président dans la question mexicaine sera celle de la non-intervention, et s'il est reconnu que la majorité du peuple est réellement pour l'empire, *un ambassadeur de ce pays sera reçu ici avec autant d'empressement que s'il venait de France* ou de tout autre pays avec lequel nous sommes en paix. Il est donc aux Mexicains à régler eux-mêmes leurs propres affaires, et, pour cela, *ils ne doivent compter sur aucune intervention, de quelque nature qu'elle soit* de la part du gouvernement qui siège à Washington."

Ces renseignements sont trop d'accord avec toutes les déclarations du cabinet des E.-Unis et avec la raison pratique qui le distingue, pour ne pas être exacts.

Nous trouvons dans la presse anglaise plusieurs articles très remarquables sur les affaires du Mexique. Le *Times*, entre autres, combat avec beaucoup d'énergie l'idée d'une intervention des Etats-Unis et démontre les avantages inappréciables que la consolidation de l'empire mexicain offre à l'Europe, comme à l'Amérique elle-même :

"Tout ce que désire l'empereur, dit le *Times*, tout ce que son peuple l'aideraît à entreprendre, c'est d'enchaîner l'effroyable anarchie du Mexique et de rendre à la civilisation et au commerce un des plus beaux pays de la terre. Les Etats-Unis peuvent très bien se prêter à l'accomplissement de cette œuvre ; car ils seront des premiers à y gagner. Le président a lui même établi les principes qui devraient le guiderent vis-à-vis des autres Etats américains : or, ce sont des principes de modération et de bon sens. Si le gouvernement du président veut laisser simplement le Mexique à lui-même, il rendra le plus grand service à cet Etat."

Le *Daily News*, qui se place au même point de vue que le *Times*, rappelle les termes d'une dépêche adressée il y a deux ans par M. Seward à M. Dayton. M. Seward s'expliquait alors :

"Les Etats-Unis professent à l'égard du Mexique les mêmes principes qu'à l'égard de toutes les autres nations. Tu n'ont ni le droit ni le devoir d'intervenir, par la force, dans les affaires intérieures de Mexique, soit pour y établir ou y maintenir une république ou même un gouvernement républicain, soit pour y renverser un gouvernement impérial ou étranger s'il plaît au Mexique de l'établir ou de l'accepter. Les Etats-Unis n'ont pas le droit, là, de nous plaindre ou de nous en plaindre, d'intervenir par la force, soit d'un côté, soit de l'autre, dans la guerre qui se poursuit entre la France et le Mexique. Au contraire, ils pratiquent à l'égard du Mexique et dans toutes les phases de cette guerre, la non-intervention qu'ils exigent que toutes les puissances étrangères observent envers les Etats-Unis."

On écrit de Londres, le 16 octobre, à l'*Agence Havas* :

Les propagateurs de bruit de guerre ont eu lieu de se réjouir samedi dernier. Le bruit s'était répandu que M. Seward venait d'adresser une dépêche au gouvernement français ou au ministre américain à Paris, relativement aux affaires du Mexique, et des conjectures de la nature la plus violente étaient basées sur cette hypothèse. Nous ignorons ce qu'il y a de fondé dans cette rumeur, mais nous savons qu'il y a aux Etats-Unis un besoin périodique de nouvelles à sensation qui suffit à lui seul pour expliquer l'apparition des plus étranges surprises

Nous savons aussi qu'il entre dans les habitudes, il faut l'avouer, dans les nécessités du cabinet de Washington, d'écrire de temps à autre des dépêches à cet effet, destinées à être produites au Congrès et offertes en pâture à l'opinion publique. Bien des fois, déjà, la question du Mexique et la doctrine Monroe ont vu de thèmes à de pareilles manifestations. Ce qui est sûr, en tous cas, c'est que le gouvernement fédéral, pas plus que le peuple américain, ne songe à intervenir au Mexique, et des que les passions politiques seront un peu calmées, l'empire mexicain sera bien probablement reconnu.

Le peuple des Etats-Unis est arrivé à une appréciation des plus justes, il se dit que, certes, la France ne sollicitant pas l'intervention du gouvernement qui n'aurait pas sa sympathie du peuple. Si ce gouvernement sait se concilier les sympathies du pays, il ne constitue plus une violation de la doctrine Monroe. Les bruits de guerre sont faits et mis en circulation par une *clique* de gens qui ont intérêt à brouiller les cartes politiques. Mais dans la présente occurrence, leur espoir sera trompé. Ils ne réussiront point à rompre la bonne intelligence qui existe entre le cabinet de Washington et celui de Paris.

CHRONIQUE LOCALE.

SOUÇON D'EMPOISONNEMENT. — Le coroner a commencé, hier, une enquête sur le cadavre de Frederick Hickman, au No. 420 de la rue Lafayette, résidence du défunt.

Le Dr. Lester, chimiste de la ville, a été chargé d'examiner l'estomac et les intestins. L'enquête est suspendue en attendant qu'il fasse son rapport. Il ne convient-il pas, pour le moment, de mentionner les rumeurs sur lesquelles repose le soupçon d'empoisonnement ? L'autopsie démontre que le défunt était atteint d'une maladie. Hickman était attaché à un hôpital militaire de cette ville.

ENFANT BRULÉ. — L'officier Morse annonce qu'un enfant de couleur, de cinq ans, a été brûlé, jeudi soir, à Milneburg, et s'a survécu que peu d'instants à l'accident.

COUR PRÉVÔTALE. — Les affaires appelées, hier, devant le juge Benedict n'offrent aucun intérêt.

ARRESTATION. — M. Rayne, lieutenant de la police du Deuxième District, a arrêté, dans la nuit de jeudi à vendredi, Michael McGrody qui, immédiatement après que Brennan qui était tué par Collins, conseillait à ce dernier de ne point se livrer à la police—comme le dit Collins exprime, dit-on, avoir l'intention de faire.

NOMINATIONS PAR LE GOUVERNEUR—John Coutrade, coroner de la paroisse d'Ouest-Bâton-Rouge.

A. B. Borker, constable de ward de Millikens Band, paroisse de Madison.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT—Il ne s'est rien fait hier à la Première Cour de District.

HOMICIDE—Jeudi soir, à l'arrivée du bateau à vapeur Edward Walsh, un jeune nègre du nom de Dick Jenkins a été arrêté sous prévention d'avoir tué Henry Thompson. Les agents ont en outre appréhendé Charles Johnson et Dan Harris, qui sont accusés d'avoir trempé dans l'homicide.

Le cadavre était nègre; les prisonniers le sont également. Thompson a été tué en fuite de Morgansa, et, s'il faut s'en rapporter à ce qu'on dit, l'homicide est justifiable ou excusable.

HABITS FAITS SUR COMMANDE.—Les cavaliers qui aiment à être vêtus à la dernière mode et qui se piquent d'élégance doivent s'adresser à la grande maison de confection qui occupe les Nos 26, 28 et 30 de la rue St Charles, à l'angle de la rue de la Comédie, maison qui peut être regardée comme le plus vaste atelier du Sud pour la confection des habits et en même temps comme un temple du goût pour les modes d'homme. Les habits Lyons ont aujourd'hui une telle réputation que nous jugeons inutile d'insister sur leur exquisitude et leur mérite.

NOUVELLE CONSTRUCTION.—On vers par en avis tant à plus tard que M. H. S. Stevens, magasin de la maison Lewis St-Amt et Co., et C. G. Garbrecht, pour deux trouvé maintenant en magasin de Confection du Sud de MM. L. W. Lyons & Co., à l'encoignure de Charles et Commune. Les longs rapports qu'il a eus avec le monde, moitié et l'immense variété de ses connaissances d'habits pour hommes, jeunes gaçons et enfants, le mettent à même de répondre immédiatement à toutes les demandes.

VENTES POUR MARIATION.—Le maison L. W. Lyons & Co., encoignure Commune et St. Charles, en actuellement en commencant sous pied d'habillement pour habitation et pour l'usage de la campagne, qu'il offre à vendre à bon marché. Nous n'avons pas besoin de rappeler au public que les articles de la maison sont toujours supérieurs par la qualité et le prix.

EMPORIUM D'HABITS POUR LES JEUNES GARÇONS—La maison L. W. Lyons est plus vaste universelle. Elle possède un vaste choix d'habits élégants pour les jeunes garçons, et nous hésitons les prendre à se transporter au No 26 de la rue St-Charles, où ils trouveront tous ce qu'ils peuvent désirer en fait de draps, d'habits et d'articles à l'usage des enfants, et certainement à supérieur Pétiquette et à vêtements de la maison. Les prix de la maison Lyons sont en ce moment phénoménaux.

VENTE—MM. J. & J. PARKER, de Vicksburg, Lewis, sont en Bourse de Commerce, et vous offrent, ainsi que de vendre, Vente Parkers.

CHAMPAGNE — La maison E. BAUDOT MONCHARD Jr., 84 et 86 Vieille Levée, a reçu 20 paniers de Champagne. Voir Annonce.

New-York, 17, à 10 h. P. M.—Le coton a clôturé à 50 à 55 au pour le mêdiéme.

L'or a clôturé à 147.

Les fonds du gouvernement ne sont qu'offerts d'un demi-cent. Les 6-20 de 1869, coupons, se vendent à 108.

St-Louis, 17. — Le steamboat W. A. Moffitt a pris fin à la Levée, hier soir; où a été complètement mis à sec. Il valait $60,000 et était assuré pour $35,000.

New-York, 17 — Le vapeur Manhattan, parti de la Vera-Cruz le 7 et de la Havane le 12, est arrivé.

Le steamer Bibourg est aussi arrivé.

Sur nouvelles qui ont devancées.

Chicago, 17.—Les fonds est inactive le blé a baissé de 2 cts le gore ou 3 $[illegible]

MARGUERITE ELIE.—Plusieurs des passagers du steamer *Europe* sont arrivés hier de New-York par la voie de Pensacola. Dans le nombre se trouve la jeune mademoiselle MARGUERITE ELIE, la jeune pianiste bordelaise dont nous avons été heureux de constater les succès même ici. Elle revient à la Nouvelle-Orléans, théâtre de ses débuts, mais l'on dit que son appréciation de la jeune artiste, si intelligent, est maintenant une artiste accomplie, grâce aux leçons de trois grands maîtres, Mme. Szarnot et Schulof. Ceux qui l'ont entendue il y a dix ans, pourront bientôt se convaincre qu'elle a tous les moyens que demandait son honorable organisation musicale et qu'elle justifie toutes les espérances que faisaient concevoir ses premiers succès.

Nous aurons prochainement, nous l'espérons, une occasion de l'entendre en public et de rendre à son talent plénier et entière justice.

PIANOS PLEYEL.—Mr. A. Elie vient de recevoir de Paris deux pianos obliques de Pleyel qu'il vendra au meilleur marché possible. Il a également un magasin au grand assortiment de musique nouvelle qu'il vend à une réduction de prix très appréciable.

Cuivre, pottiers, &c. — MM. B. Jamain & Cie, 53 et 55, rue des Magasins, font le commerce des pottiers, des pouce, de la laine, de la cire et autres articles, et traitent en outre toutes les affaires à commission. Cette maison se compose de MM. B. L. Mann et H. F. Hall.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 17 novembre 1865.

La somme commerciale fait aujourd'hui — La clôture est marquée par un mouvement modéré du marché général, mais par une activité peu grande dans le change. Le steamer Europe a apporté des nouvelles de New-York, le blanc de très et l'état du change américain. Les transactions sont plus nombreuses sur le coton et le change, entre les deux villes, et les cours ont monté. Le coton a été vendu aujourd'hui environ 1,000 balles, et le change a été vendu en grande quantité.

Les cours du coton ont été assez soutenus, et les transactions ont été nombreuses.